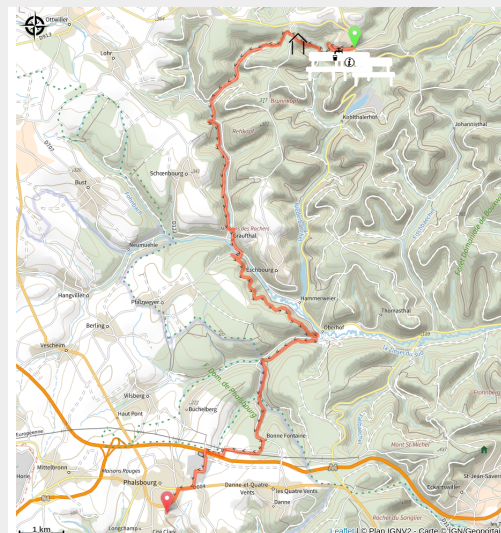


GR®532 : étape 6 de La Petite Pierre à Phalsbourg

Pays de la Petite Pierre



Maisons des rochers de Graufthal (T.Bichler)



Sixième étape de la variante 2 de la Traversée du Massif des Vosges, cette randonnée relie La Petite Pierre à Phalsbourg.

Le sentier de Grande Randonnée® 532 est une variante de la Traversée du Massif des Vosges qui relie Wissembourg à Belfort.

Cette randonnée en itinérance, parcourt les forêts du Massif des Vosges, en commençant par le Parc naturel régional des Vosges du Nord. Cette étape donne toute sa place aux rochers de grès : rocher blanc, maisons des troglodytes de Graufthal, Pierres peintes et Grotte des amoureux.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 6 h 45

Longueur : 20.8 km

Dénivelé positif : 554 m

Difficulté : Moyenne

Type : Traversée

Thèmes : Géologie

Itinéraire

Départ : Rue principale, La Petite Pierre

Arrivée : Place d'Armes, Phalsbourg

Balisage :  GR®

Communes : 1. La Petite-Pierre

2. Lohr

3. Schœnbourg

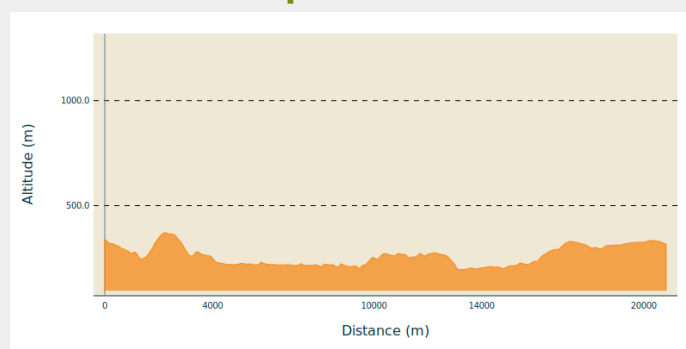
4. Eschbourg

5. Eckartswiller

6. Phalsbourg

7. Danne-et-Quatre-Vents

Profil altimétrique

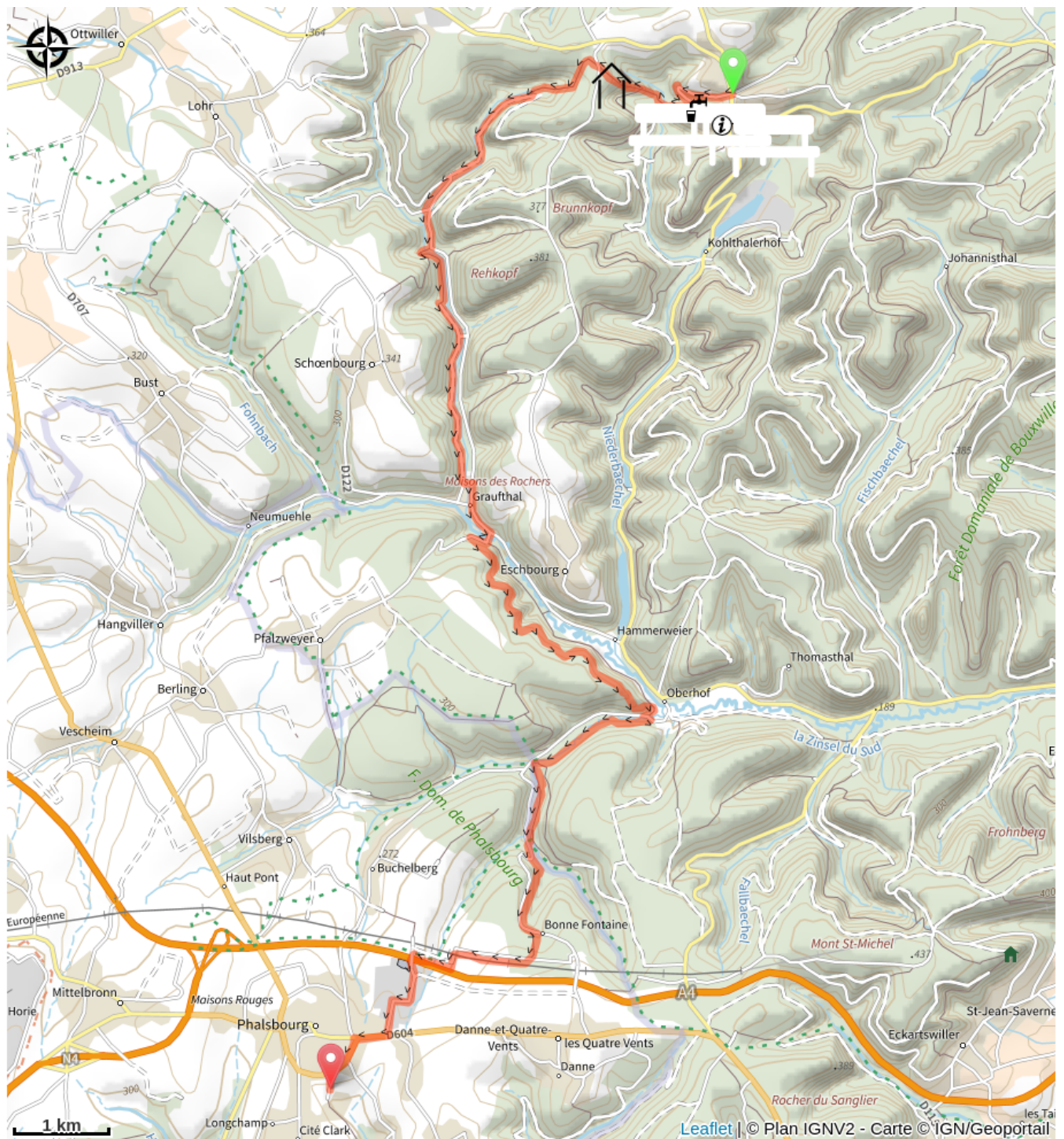


Altitude min 195 m Altitude max 371 m

Tout au long du chemin, suivre le balisage rectangle jaune :



Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Carte IGN : 3714ET - LA PETITE-PIERRE

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Saverne, s'engager sur la D1004 puis prendre la D122 à droite. À Hammerweyer, emprunter la D178 à droite jusqu'à La Petite-Pierre.

Parking conseillé

Parking de la Salle municipale, rue des Bergers, La Petite Pierre

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Arrêtés préfectoraux de protection de biotope : Rochers Du Rehbach

Période de sensibilité :

Réserve nationale de chasse et de faune sauvage de La Petite Pierre

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Email : contact@parc-vosges-nord.fr Tél. : 03 88 01 49 59

Réglementation dans la réserve :

Afin de préserver la quiétude de la réserve, l'arrêté préfectoral du 1er mars 2005 réglemente différentes activités :

Tout acte de chasse est interdit ;

L'accès aux véhicules à moteur est interdit à l'exception des véhicules de l'Etat ou de secours, des gestionnaires et des propriétaires des terrains enclavés ;

L'accès à pied, en vélo ou à cheval est seulement autorisé de jour et sur les itinéraires balisés à cet effet ;

Les chiens doivent être tenus en laisse et circuler sur les sentiers balisés ;

Le camping et le bivouac sont interdits ;

L'usage de source sonore est interdit ;

L'allumage de feu est interdit.

Lieux de renseignement

Office de Tourisme de Hanau - La Petite Pierre

2A rue du Château, 67290 La Petite-Pierre

tourisme@hanau-lapetitepierre.alsace

Tel : +33 (0)3 88 70 42 30

<http://www.tourisme.hanau-lapetitepierre.alsace/>

